

<http://www.snetap-fsu.fr/Bac-Pro-CGEA-Transformation-de-l-écriture;preuve-E5-écriture-en-écriture;preuve-orale-C-est.html>



Bac Pro CGEA :
Transformation de
l'écriture;preuve E5
écriture;preuve
orale C'est TOUJOURS NON !

Date de mise en ligne : vendredi 6/06/2017

- Les Dossiers - Pédagogie -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Dans toutes les instances de concertation, depuis plus de 4 mois : [CNS](#), CPC, CAEN, [CTEA](#), [CNEA](#), CSE, la MAJORITE des organisations syndicales a vote CONTRE la transformation de l'e preuve e crite E5 du Bac Pro CGEA en e preuve orale.

[Imprimer le TRACT](#)

Aux motifs exprime s par les enseignant.e.s dans cette filie re :

Une perte de connaissances scientifiques et technologiques.

Une e preuve e crite de 2 heures, me me si elle pouvait e tre rediscute e, a le me rite de permettre aux e le ves et apprenti.e.s de faire valoir des vraies connaissances et des capacite s d'analyse globale, indispensables aux futurs agriculteur-ice-s. Elle permet aussi un temps de re flexion.

Un oral faisant doublon avec l'e preuve E6 du bac pro et l'e preuve E2 du [BEPA](#).

Outre le fait que cette e preuve porte sur le me me support que l'e preuve E6, elle ne constituera donc plus une e tude de cas ine dite, les e le ves risquent d'avoir de grosses difficulte s a distinguer les objectifs et les attendus de ces deux e preuves qui pourront se de rouler a quelques minutes d'intervalles.

Une ine galite de traitement entre deux bacs pro CGEA et CGEVV souligne e dans toutes les instances.

Cet e le ment important pose la question de la vraie raison de ce changement de la forme de l'e preuve E5.

Un oral pour cacher un taux d'e chec important pour ce bac pro ?

En effet un oral permettra d'augmenter le taux de re ussite de ce bac pro (comme l'e preuve de rattrapage). Mais n'est-il pas plus pertinent d'ame liorer son contenu pour mieux re pondre aux attentes le gitimes de la profession ?

Lors d'une entrevue cet hiver, l'Intersyndicale public /prive a demande a la [DGER](#), de revenir sur sa de cision de transformer l'e preuve E5 du Bac Pro CGEA.

Mais la DGER et l'Inspection n'ont pas entendu les arguments des organisations syndicales.

Pour elles, l'e preuve E5, qui devient un oral, doit permettre de s'adapter aux re alite s de chaque territoire, aux diffe rents syste mes de production, et de demander a l'e le ve ou l'apprenti.e de faire des choix en fonction de ce contexte.

Il n'y aura pas confusion entre les deux e preuves E5 et E6. L'objet et la grille d'e valuation seront diffe rencie s.

Pour L'Intersyndicale au contraire, c'est une re gression tant sur le fond que sur la forme.

Cette modification conduit a une nouvelle de valorisation du diplo me !

Pro CGEA : Transformation de l'écriture : preuve E5 écrite en écriture : preuve orale C'est TOUJOURS

Forte d'une argumentation appuyée par les personnels du public et du privé, et de la signature de plus de 600 agents, l'Intersyndicale maintient sa position et demande au MINISTRE de revoir la copie de la DGER.

TOUS ENSEMBLE, DEMANDONS LE RETOUR A UNE EPREUVE ECRITE POUR L'EPREUVE E5 du BAC PRO CGEA !